



**Rapport intermédiaire 3**  
Périodes de trois mois et de neuf mois terminées  
le 31 mars 2009

# Rapport de gestion

## 1. BUT ET PORTÉE DU RAPPORT DE GESTION

Le rapport de gestion a pour but d'aider l'investisseur à comprendre la nature et l'importance des changements et des tendances, de même que les risques et incertitudes reliés à l'exploitation et à la situation financière de Noveko International inc. (la « Société »). Ce rapport de gestion présente une analyse des résultats d'exploitation de la Société pour le troisième trimestre et la période de neuf mois terminés le 31 mars 2009, en comparaison avec les périodes correspondantes terminées le 31 mars 2008, de même qu'une analyse du bilan, des flux de trésorerie et de l'évolution de la situation financière entre ces dates. Le rapport de gestion devrait être lu en parallèle avec les états financiers intermédiaires consolidés non vérifiés au 31 mars 2009 et les notes afférentes. Notons que ces états financiers n'ont pas fait l'objet d'un examen par le vérificateur externe.

De l'information supplémentaire sur la Société, dont les rapports annuels, les rapports de gestion sur les périodes intermédiaires précédentes et les communiqués de presse, sont disponibles sur le site Internet SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)).

Dans le présent rapport de gestion, la « Société » désigne, selon le cas, Noveko International inc. ou Noveko International inc. et ses filiales et divisions et Noveko désigne Noveko inc., une filiale de la Société.

Les renseignements contenus dans le présent rapport de gestion tiennent compte de tout événement important survenu jusqu'au 14 mai 2009, date à laquelle le conseil d'administration a approuvé les états financiers non vérifiés et le rapport de gestion pour le troisième trimestre et la période de neuf mois terminés le 31 mars 2009. Ils présentent la situation de l'entreprise et son contexte commercial tels qu'ils étaient, au meilleur de la connaissance de la direction, au moment de la rédaction de ce rapport.

À moins qu'il ne soit indiqué autrement, l'information financière présentée dans ce rapport, y compris les montants apparaissant dans les tableaux, est exprimée en dollars canadiens – le dollar canadien est également la monnaie de mesure de la Société – et l'analyse des résultats de la période concernée se fait en comparaison avec les résultats de la période équivalente de l'année précédente.

### **Conformité avec les PCGR au Canada**

À moins qu'il ne soit indiqué autrement, l'information financière présentée dans ce rapport de gestion, y compris les montants apparaissant dans les tableaux, est préparée conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada (les « PCGR »). L'information comprise dans le rapport de gestion et dans certaines autres sections du présent rapport renferme également des renseignements qui ne sont pas des mesures du rendement conformes aux PCGR, soit principalement le bénéfice (ou la perte) avant amortissements, frais financiers, et impôts sur les bénéfices (« BAII »). La Société utilise cette mesure, car elle permet à la direction d'évaluer le rendement opérationnel de la Société. Cette donnée est un indicateur financier largement accepté de la capacité d'une compagnie de rembourser et d'assumer ses dettes. Les investisseurs ne doivent pas le considérer comme un critère remplaçant les produits d'exploitation ou le bénéfice net, un indicateur des résultats d'exploitation ou de flux de trésorerie, ni comme un paramètre de mesure de liquidité. Étant donné que cette mesure n'est pas établie conformément aux PCGR, elle pourrait ne pas être comparable à celles d'autres compagnies.

## Utilisation d'estimations et déclarations prospectives

La préparation des états financiers consolidés conformément aux PCGR exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont un effet sur les montants déclarés des éléments d'actif et de passif, sur les montants déclarés des revenus et des charges, ainsi que sur la présentation d'éléments d'actif et de passif éventuels.

Les éléments importants des états financiers qui exigent l'utilisation d'estimations incluent la détermination de la provision pour créances douteuses, la détermination de la provision pour désuétude des stocks, la détermination de la durée de vie utile des éléments d'actif corporels et incorporels aux fins du calcul de l'amortissement, les hypothèses utilisées pour les tests de dépréciation des immobilisations corporelles, des actifs incorporels et de l'écart d'acquisition, la détermination de la provision pour garantie, la détermination de la provision pour impôts sur les bénéfices, les hypothèses utilisées aux fins du calcul de la charge de rémunération à base d'actions, la détermination de la juste valeur des instruments financiers, la détermination de la juste valeur des actifs et des passifs acquis lors de l'acquisition d'entreprises et la juste valeur implicite de l'écart d'acquisition. Les crédits d'impôt remboursables sont également soumis à certaines estimations et hypothèses. Le recouvrement de ces crédits est fonction de la révision et de l'approbation de l'admissibilité des dépenses par les autorités fiscales. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Des déclarations contenues dans ce rapport de gestion concernant les objectifs, les projections, les estimations, les attentes ou les prévisions de la Société peuvent constituer des déclarations prospectives au sens des lois sur les valeurs mobilières. Ces déclarations se caractérisent par l'emploi de verbes à la forme affirmative ou négative, tels que « prévoir », « évaluer », « estimer », « croire », ainsi que d'autres expressions apparentées. La direction de la Société tient à préciser que, compte tenu de leur nature, les déclarations prospectives comportent des incertitudes et des risques connus et inconnus qui peuvent faire en sorte que les résultats réels et futurs de la Société diffèrent sensiblement de ceux énoncés. Aucune assurance ne peut être donnée quant à la concrétisation des résultats, du rendement ou des réalisations tels que formulés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs. À moins d'y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, la direction de la Société n'assume aucune obligation quant à la mise à jour ou à la révision des déclarations prospectives en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres changements.

## 2. DESCRIPTION DE LA SOCIÉTÉ

### Profil de la Société

Noveko International inc. est une société qui offre, à l'échelle mondiale, des solutions novatrices dans les domaines environnemental et médical, dans l'objectif d'améliorer la santé et le bien-être. La Société, par l'intermédiaire de ses filiales, se spécialise principalement dans les secteurs d'activités suivants :

- le développement, la fabrication et la commercialisation de produits dérivés de sa technologie de filtration antimicrobienne brevetée, incluant des filtres à air, des masques chirurgicaux et respirateurs, ainsi que d'autres produits aux propriétés antimicrobiennes tels que les désinfectants antiseptiques AZURO<sup>MC</sup>; et
- le développement, la fabrication et la commercialisation d'équipements médicaux, principalement des échographes portatifs en temps réel pour la médecine humaine et animale.

## Historique de la Société

### *Origine*

La Société, dans sa forme actuelle, résulte d'une prise de contrôle inversée, effectuée en 2004 par les actionnaires de Noveko – une entreprise alors spécialisée dans la conception et la vente d'échographes portatifs en temps réel pour la médecine vétérinaire – sur les actions d'une société dormante inscrite à la Bourse de croissance TSX. Le 28 juillet 2008, les actions de la Société ont cessé d'être transigées à la Bourse de croissance TSX et ont été inscrites à la cote de la Bourse de Toronto (symbole boursier : EKO).

### *Acquisition et création de filiales*

Dans une optique de croissance à long terme et de développement international, la Société a subséquemment procédé à plusieurs acquisitions et à la création d'entreprises dans le but de renforcer son groupe d'activités et d'expertises concentrées principalement dans les domaines médical et environnemental, tout en diversifiant ses marchés et son offre de produits.

- |               |  |
|---------------|--|
| Novembre 2004 | Acquisition de la société française S.A.S. E.C.M. (« ECM »), spécialisée dans la conception, la production et la commercialisation d'échographes portatifs en temps réel. Depuis, les activités de la Société reliées aux échographes ont été confiées à ECM.  |
| Avril 2006    | Acquisition de Bolduc Leroux inc. (« BLI »), une société spécialisée dans la distribution et la transformation de l'acier, qui avait également la particularité de détenir des droits de propriété intellectuelle sur une technologie de filtration antimicrobienne pour masques et filtres, qui ont depuis été transférés à Noveko. |
| Juillet 2007  | Acquisition de Laboratoire SyMa inc. (« SyMa »), une entreprise spécialisée dans la fabrication de produits d'hygiène désinfectants commercialisés sous la marque Azuro <sup>MC</sup> et dont les activités sont maintenant intégrées à celles de Noveko.  |
| Juin 2008     | Acquisition de Magnum Pharmaceuticals inc. (« Magnum »), une entreprise spécialisée en services de gestion de la commercialisation de produits pharmaceutiques, de médicaments sans ordonnance et d'équipements médicaux.  |
| Juillet 2008  | Acquisition de Société internationale de gestion Unitam inc. (« Unitam »), une agence de service de développement international des affaires établie en Amérique du Nord et en Asie.   |
| Juillet 2008  | Acquisition de SARL Noveko Algérie (« Noveko Algérie »), une société d'importation d'équipements médicaux en Algérie et dans les autres pays du Maghreb.   |
| Juillet 2008  | Acquisition de Groupe Conseils Micron-Air inc. (« Micron-Air »), un concepteur et fabricant de systèmes de qualité de l'air destinés aux marchés résidentiel et commercial commercialisés sous la marque EPURAIR <sup>MC</sup> .   |

- Août 2008 Acquisition de Purer Life Technology Co., Ltd. (et U-Bond Inc., une entité du même groupe – collectivement « Purer Life »), une entreprise qui développe et fabrique des tissus de filtration antimicrobiens et qui détient un important portefeuille de propriétés intellectuelles aux applications multiples. En mai 2009, U-Bond Inc. a été liquidée dans Noveko Trading 2008 LLC (« Noveko Trading »).
- Novembre 2008 Mise sur pied de Noveko Taiwan Co., Ltd. (« Noveko Taiwan ») dans le but de faciliter l'importation et la distribution des produits de la Société dans les marchés asiatiques.
- 2008 - 2009 Création de Noveko Trading et établissement de sa succursale luxembourgeoise. Noveko Trading sera notamment responsable de la commercialisation, à l'échelle internationale, des produits des différentes filiales de la Société à la suite de l'octroi de licences sur divers droits de propriété intellectuelle.

## **Faits saillants du trimestre**

### ***Vente proposée de BLI***

Le 3 mars 2009, la Société a annoncé avoir accepté une offre d'achat pour la totalité des actions émises et en circulation qu'elle détient dans BLI. L'offre d'achat a été présentée par Messieurs Sylvain St-Maurice, directeur général de BLI, et Christian Choquette, directeur des opérations de BLI, au nom d'une compagnie à être formée. Le prix d'acquisition qui s'élève à 1,8 million \$ sera payé comptant à la clôture de la transaction. Cette dernière est sujette aux conditions habituelles incluant une vérification diligente par l'acheteur et la conclusion du financement nécessaire pour réaliser la transaction. L'offre d'achat prévoit également le remboursement, sur une période de six ans, de la dette de BLI envers la Société, laquelle s'élevait, au 3 mars 2009, à 1,9 million \$. Le 30 avril 2009, la Société a annoncé que les parties ont convenu de reporter la clôture de la transaction au plus tard le 31 mai 2009. La vente de BLI par la Société s'inscrit dans le cadre de sa mission d'entreprise, laquelle est dorénavant axée sur la croissance de ses activités, dans les domaines environnemental et médical.

### ***Discussions commerciales préliminaires avec Microban International, Ltd.***

Le 24 mars 2009, la Société a annoncé que sa filiale européenne Noveko Trading et Microban International, Ltd., un chef de file en matière de fabrication et distribution de solutions antimicrobiennes pour les produits de consommation générale et les produits industriels et médicaux, ont entrepris des discussions préliminaires relativement à un partenariat commercial potentiel. Aucune entente formelle n'a été conclue à ce jour bien que les parties aient identifié plusieurs opportunités où une telle coopération serait potentiellement très intéressante.

## **Développements postérieurs au trimestre**

### ***Importante percée dans le domaine de l'aéronautique***

Le 14 avril 2009, la Société a annoncé avoir signé, au nom de certaines de ses filiales, une entente de distribution exclusive pour des filtres incorporant la technologie de filtration antimicrobienne de Noveko, avec la société française Aerosys Technologies. Cette entente couvre la commercialisation des filtres, à l'échelle mondiale, auprès des constructeurs aériens, des entreprises de services de maintenance aéronautique et des compagnies aériennes, et, sur le territoire français, auprès du marché ferroviaire, de l'industrie manufacturière automobile et de l'industrie de la défense, le tout sous réserve de certaines exceptions. L'entente prévoit une durée initiale de deux ans. Filiale du Groupe Aerosys, Aerosys Technologies est spécialisée principalement dans les systèmes de filtration et équipements hydromécaniques et pneumatiques destinés aux marchés de l'aéronautique et des transports terrestres civils et militaires. L'entente de distribution avec Aerosys Technologies constitue un partenariat stratégique pour la Société et vise à stimuler le développement et la commercialisation des produits de filtration dans des marchés à fort potentiel. Cette importante percée dans le domaine de l'aéronautique s'avère prometteuse alors qu'Aerosys Technologies a déjà procédé avec succès à plusieurs des tests prérequis à la commercialisation des filtres incorporant la technologie de filtration antimicrobienne de Noveko sur le marché aéronautique. Aerosys Technologies prévoit présenter, au Salon international de l'aéronautique et de l'espace Paris Le Bourget qui se tiendra du 15 au 21 juin 2009, les nouveaux filtres incorporant la technologie Noveko<sup>MC</sup>.

### ***Noveko Algérie obtient d'importantes commandes***

Le 27 avril 2009, la Société a annoncé que sa filiale, Noveko Algérie, a obtenu de l'Office national d'appareillages et accessoires pour personnes handicapées (« l'ONAAPH ») d'Algérie, dans le cadre d'un processus d'appel d'offres, d'importantes nouvelles commandes pour la fourniture de divers équipements médicaux. Les commandes sont évaluées à approximativement 1,4 million \$ et il est prévu que la livraison des équipements s'échelonne tout au long de l'année civile se terminant le 31 décembre 2009. L'ONAAPH, que Noveko Algérie comptait déjà parmi ses clients, est un établissement relevant du Ministère algérien du travail et de la sécurité sociale.

### ***Premières livraisons de masques antimicrobiens au Mexique***

Le 30 avril 2009, la Société a annoncé avoir effectué une première livraison d'environ un million de masques chirurgicaux antimicrobiens 3xEZ et 4xEZU au Mexique, ce nombre représentant la quantité de ce type de masques alors en stock à l'entrepôt de Noveko situé à Terrebonne. Les ventes de ces masques sont réalisées par l'intermédiaire d'Artimedica, S.A. de C.V., un important distributeur mexicain actif auprès du gouvernement, des hôpitaux et autres établissements du secteur de la santé au Mexique.

### ***Entente de distribution avec le Groupe de Sécurité Garda***

Le 1<sup>er</sup> mai 2009, la Société a annoncé avoir conclu, de concert avec sa filiale Noveko, une entente de distribution avec le Groupe de Sécurité Garda, une filiale de Corporation de Sécurité Garda World (« Garda »), l'un des chefs de file dans les services intégrés en sécurité physique et transport de valeurs. Cette entente couvre la distribution des masques antimicrobiens Noveko<sup>MC</sup> et des désinfectants antiseptiques AZURO<sup>MC</sup> auprès de la clientèle de Garda. Parmi sa clientèle, Garda compte plusieurs des entreprises les plus en vue du continent œuvrant dans des domaines variés tels que les secteurs financiers, gouvernementaux, manufacturiers, immobiliers et aéroportuaires.

### ***Demande et production de masques antimicrobiens en hausse***

La menace de pandémie de grippe à virus A (H1N1) a entraîné récemment une forte augmentation de la demande pour les masques et respirateurs antimicrobiens Noveko<sup>MC</sup>. Dans ce contexte, la Société a obtenu des commandes additionnelles pour environ 7,5 millions de masques chirurgicaux antimicrobiens 3xEZ et 4xEZU et respirateurs 5dEZR et 9dEZR. Les livraisons de ces masques sont destinées à différents marchés, notamment l'Amérique du Nord, l'Europe et le Moyen-Orient et elles s'étaleront au cours du trimestre courant et du trimestre suivant, au fur et à mesure de la disponibilité des stocks.

De plus, des négociations sont en cours relativement à plusieurs autres commandes qui pourraient représenter des ventes additionnelles d'environ 18 millions de masques et respirateurs antimicrobiens.

Afin de satisfaire cette demande de façon ordonnée et compte tenu du niveau limité de ses inventaires, la Société a entrepris les démarches nécessaires afin d'augmenter sa production de masques. Dans un premier temps, la Société a débuté l'assemblage des inventaires des différentes composantes de masques dont elle disposait déjà. En utilisant ces différentes composantes, la Société prévoit, au rythme de la production actuelle, pouvoir produire graduellement près de 7 millions de masques au cours des prochains mois. La Société est toutefois en pourparlers avec différents fournisseurs potentiels afin d'augmenter la cadence d'assemblage des matériaux entrant dans la fabrication de ses masques. Dans un second temps, la Société a également pris les mesures nécessaires pour débiter la production d'environ 20 millions de masques additionnels. La Société prévoit compléter leur production au cours des trimestres à venir.

### ***Efficacité des masques antimicrobiens Noveko<sup>MC</sup> contre le virus de la grippe A (H1N1)***

Le 12 mai 2009, la Société a annoncé avoir reçu des résultats préliminaires de tests effectués par Microbiotest Lab, un laboratoire indépendant de Sterling en Virginie, aux États-Unis, sur les masques antimicrobiens Noveko<sup>MC</sup> à l'égard du virus de la grippe A (H1N1), similaire à celui responsable de la grippe porcine chez l'humain. Ces tests avaient pour but d'évaluer l'efficacité des matériaux du masque Noveko<sup>MC</sup> à neutraliser ce virus lorsque mis en contact direct avec celui-ci en simulant l'utilisation du masque par un usager. Ces tests préliminaires ont démontré une bio-efficacité de réduction Log 3 sur une période de 30 minutes, soit l'efficacité de nos masques à neutraliser à 99,9 % le virus de la grippe A (H1N1).

### ***Démarches pour la création d'une filiale chinoise***

La Société a entrepris des démarches pour établir sa présence sur le marché chinois par l'intermédiaire d'une filiale dans l'objectif d'accélérer le développement de ses diverses activités en Chine, un de ses marchés cibles.

## **Aperçu actuel**

La croissance des activités de la Société et l'amélioration de sa rentabilité constituent les objectifs principaux de la Société pour les prochains trimestres. À la suite des acquisitions récentes et du renforcement de son équipe de direction, la Société se concentre également sur l'intégration des entités acquises afin de tirer profit des synergies qui s'offrent à elle quant au développement de produits et de marchés. Par ailleurs, elle demeure à l'affût de nouvelles opportunités de partenariat ayant pour objectif de stimuler le développement, la production et la commercialisation de ses produits, principalement dans les domaines médical et environnemental.

### ***Domaines biomédical et environnemental***

La Société commercialise deux grandes lignes de produits dérivés de sa technologie brevetée de filtration de l'air antimicrobienne, soit les filtres à air antimicrobiens destinés aux bâtiments agricoles, à l'industrie du transport, aux édifices institutionnels, commerciaux et résidentiels, et les masques antimicrobiens destinés au secteur des soins de la santé, aux institutions et au grand public. L'offre de produits Azuro<sup>MC</sup> s'adresse aux mêmes marchés que les masques antimicrobiens.

#### *Filtres à air pour les bâtiments agricoles*

La technologie de filtration antimicrobienne de la Société, encore peu connue il y a quelque temps dans les milieux agricoles, a récemment réalisé des percées dans le marché des fermes d'élevage porcin, témoignant de l'intérêt grandissant du milieu agricole pour cette technologie, un des axes de croissance du secteur des filtres de la Société. Les producteurs agricoles reconnaissent de plus en plus la nécessité de protéger leurs troupeaux des contaminations dues aux divers agents pathogènes véhiculés dans l'air. Afin de pénétrer efficacement ce marché, la Société travaille à s'allier avec de solides partenaires de distribution, tels que Monitrol inc., distributeur exclusif pour le marché des bâtiments agricoles en Amérique du Nord, et Geosane SARL (« Geosane »), distributeur sur le marché français.

Au cours du deuxième trimestre, la Société a obtenu des commandes pour équiper onze sites d'élevage de porcs au Québec. En fonction de l'étalement de la livraison des filtres, la Société prévoit que les retombées de ces commandes se concrétiseront lors de l'exercice financier en cours. Il est à noter que les fermes d'élevage doivent généralement remplacer les cartouches de filtres tous les deux ans, procurant une source de revenus récurrents pour la Société. Les premières retombées de l'entente avec Geosane, qui s'est engagée en 2008 à acheter 8 000 filtres à air antimicrobiens Noveko<sup>MC</sup>, bien que plus faibles qu'initialement prévu en raison d'un ralentissement dans le marché du porc français, se sont concrétisées lors du troisième trimestre de l'année en cours. Par conséquent, il est prévu que les retombées pour la Société se concrétiseront principalement, en fonction de l'étalement de la livraison, au cours de l'année civile se terminant le 31 décembre 2009.

Des activités de démarchage se poursuivent en Amérique du Nord, en Amérique du Sud, en Europe et en Asie où plusieurs sites d'élevage se sont montrés intéressés aux solutions de filtration antimicrobiennes de Noveko.

### *Filtres à air pour l'industrie du transport*

La technologie de filtration antimicrobienne de Noveko, ouvre également la voie pour la Société à de nouvelles applications dans différents secteurs industriels prometteurs. Des négociations sont toujours en cours afin de conclure une entente à plus long terme pour fournir l'ensemble des filtres destinés à toutes les rames des trains à grande vitesse de la société Taiwan High Speed Rail Corporation. D'autres sociétés ferroviaires démontrent également de l'intérêt quant à la technologie de filtration antimicrobienne.

La signature d'une entente de distribution exclusive avec Aerosys Technologies – à laquelle il est fait référence précédemment dans le présent rapport de gestion – témoigne aussi des nouvelles applications possibles de la technologie de filtration antimicrobienne de la Société.

### *Filtres à air dans les marchés institutionnel, commercial et résidentiel*

La technologie de filtration antimicrobienne de Noveko a le potentiel de générer plusieurs nouvelles applications destinées éventuellement aux établissements de santé, édifices commerciaux, immeubles et résidences. À cet égard, la mise en commun des technologies et des réseaux de distribution de Micron-Air, qui conçoit et commercialise une gamme de produits de haute qualité de filtration et purification d'air destinés aux marchés résidentiel et commercial, accroît le potentiel de développement de la Société dans ces marchés. La Société a récemment procédé à ses premières installations de filtres à air intégrant la technologie antimicrobienne de Noveko dans des édifices commerciaux du Grand Montréal. Des tests de performance sont actuellement en cours ; s'ils devaient s'avérer concluants, les différents intervenants devraient alors s'entendre sur les modalités des ententes pour la fourniture de ces nouveaux filtres à plus grande échelle.

### *Masques antimicrobiens*

Si la commercialisation des masques antimicrobiens en est encore à ses débuts, la Société a néanmoins franchi plusieurs étapes nécessaires qui ouvrent la voie à leur production et leur distribution à plus grande échelle. La Société croit par ailleurs que la menace de pandémie du virus A (H1N1), similaire à celui responsable de la grippe porcine chez l'humain, qui a entraîné récemment une forte augmentation de la demande pour les masques antimicrobiens Noveko<sup>MC</sup>, aura également un effet accélérateur sur leur commercialisation à plus long terme. Le modèle d'affaires principal encore préconisé par la Société consiste à confier la production et la distribution des masques antimicrobiens à des partenaires chefs de file dans leur marché et à bénéficier des royautés découlant des ventes de masques. La Société, par l'intermédiaire de sa filiale Noveko, conserve en tout temps la totalité de la propriété intellectuelle de sa technologie antimicrobienne. Par ailleurs, en raison du contexte actuel – se référer à la section « Développements postérieurs au trimestre » du présent rapport de gestion – et afin de tenter de satisfaire la demande accrue au niveau des masques, la Société a entrepris les démarches nécessaires afin d'augmenter sa production.

À la suite de l'obtention de la certification ISO 13485 et du marquage CE en 2008, la Société continue les diverses démarches déjà entreprises visant à l'obtention des homologations additionnelles requises en vertu des normes nationales spécifiques à certains pays pour l'importation et la vente des masques antimicrobiens Noveko<sup>MC</sup>.

En mai 2007, Noveko a débuté le processus de demande de certification 510(K) auprès de la *Food and Drug Administration* (la « FDA ») des États-Unis. En décembre 2008, la Société a rencontré la chef de la Division Infection Control Devices, Center for Devices and Radiological Health, FDA, ainsi qu'un groupe d'experts de la FDA, afin de discuter du statut de la demande de certification 510(k). Cette rencontre a permis d'éclaircir les informations additionnelles requises par la FDA dans le dossier. Cette dernière a demandé à la Société de procéder à des tests supplémentaires afin de démontrer une bio-efficacité de « 4 log de réduction » à l'égard des bactéries lors d'une plus courte période d'utilisation du masque et d'établir une date de péremption assurant un étiquetage approprié. Au début du mois d'avril 2009, la Société a déposé auprès de la FDA la documentation afférente aux résultats des tests requis démontrant une bio-efficacité de « 4 log de réduction ». Le processus d'évaluation du dossier par la FDA se continue toujours. La Société demeure optimiste quant à une approbation par la FDA du masque chirurgical antimicrobien Noveko<sup>MC</sup> 3xEZ, ce qui lui ouvrirait la voie à la commercialisation de ses produits dans les établissements de santé aux États-Unis.

La Société poursuit des discussions avec des partenaires éventuels en vue de maximiser le potentiel qui s'offre à elle en termes de production et de commercialisation de ses masques antimicrobiens, et ce, à l'échelle mondiale. Les filiales de la Société, Noveko Taiwan, Noveko Algérie, Unitam et Magnum participent également aux efforts de développement des marchés.

### *Désinfectants Azuro<sup>MC</sup>*

Les activités reliées aux produits d'hygiène désinfectants commercialisés sous la marque Azuro<sup>MC</sup> sont maintenant intégrées à celles de Noveko, et sont conformes à l'objectif de la Société de développer sa gamme de produits antimicrobiens. Les produits Azuro<sup>MC</sup> continuent de réaliser des percées dans les marchés prometteurs des milieux hospitalier et institutionnel. La Société concentre actuellement davantage d'efforts afin de pénétrer ces marchés. Elle planifie également faire éventuellement bénéficier les produits Azuro<sup>MC</sup> des mêmes réseaux de distribution que pour ses masques antimicrobiens, particulièrement dans le milieu médical. Le contexte actuel entraîne aussi une demande accrue au niveau des désinfectants Azuro<sup>MC</sup>, telle qu'en témoigne notamment l'entente de distribution récemment conclue avec Garda – se référer à la section « Développements postérieurs au trimestre » du présent rapport de gestion.

### **Équipements médicaux**

Les échographes portatifs en temps réel pour la médecine humaine et animale, développés et commercialisés par sa filiale ECM, constituent la principale gamme de produits du secteur des équipements médicaux de la Société. Dans une moindre mesure, les activités d'importation de Noveko Algérie et Noveko Taiwan participent au secteur d'activités des équipements médicaux de la Société.

En médecine vétérinaire, ECM occupe une position de chef de file sur le marché porcin, et cela, malgré le ralentissement actuel de l'industrie occasionnant une baisse des ventes. ECM jouit également d'une position concurrentielle enviable dans les marchés bovin, ovin et caprin, grâce, entre autres, au réseau de distributeurs exclusifs qu'elle a développé. Ces distributeurs, à qui elle assure une formation spécifique relative à ses produits et son service après-vente, lui assurent une excellente réputation et une commercialisation à l'échelle mondiale. En juin 2008, ECM a mis en marché l'échographe Imagyne<sup>MC</sup>, un appareil haut de gamme de 64 canaux, entièrement numérique et offert à prix concurrentiel, qui permet maintenant à ECM de pénétrer le marché prometteur de la médecine humaine, initialement, en obstétrique, gynécologie et médecine vasculaire. ECM a d'ailleurs obtenu, en avril 2009, l'homologation de Santé Canada lui permettant de vendre l'échographe Imagyne<sup>MC</sup> dans les établissements de santé dans l'ensemble du Canada. ECM continue présentement à mettre sur pied un réseau de distributeurs pour le marché de la médecine humaine. La réponse aux démarches de commercialisation dans ce marché est positive malgré certaines pressions à la baisse sur les prix. L'échographe Imagyne<sup>MC</sup> s'adressera également au marché de la médecine vétérinaire, mais dans une moindre mesure, notamment, pour les animaux de compagnie, un nouveau marché pour ECM. En octobre 2008, ECM a également procédé au lancement de l'échographe V-Scan<sup>MC</sup>, un monobloc compact, léger et offert à prix très compétitif, complétant la gamme des échographes destinés à la médecine animale, plus spécifiquement aux éleveurs de petits et moyens cheptels de porcs. ECM complète présentement la mise au point d'un autre échographe haut de gamme qu'elle prévoit mettre en marché d'ici la fin de l'année civile 2009. Il sera dans un premier temps destiné aux vétérinaires, incluant le nouveau marché des animaux de compagnie et le marché équin, et dans un deuxième temps, après l'obtention des homologations requises, à la médecine humaine, spécialement pour les besoins des urgences, des anesthésies et de l'armée.

### ***Produits d'acier***

BLI se spécialise dans la transformation et la distribution sur demande de produits d'acier selon les spécifications du client. Sa gamme de tables d'aspiration des polluants à la source devrait contribuer dans une proportion plus importante à ses ventes. La Société a récemment annoncé avoir accepté une offre d'achat pour sa filiale BLI – se référer à la section « Faits saillants du trimestre » du présent rapport de gestion.

### 3. INFORMATION TRIMESTRIELLE CONSOLIDÉE CHOISIE

#### Périodes de trois mois et de neuf mois terminées les 31 mars 2009 et 2008

(en milliers de \$, sauf les données relatives aux actions) (non vérifiée)

	Trois mois		Neuf mois	
	2009 <sup>(1)</sup>	2008	2009 <sup>(1)</sup>	2008
Revenus	<b>3 934</b>	3 560	<b>13 779</b>	10 171
Bénéfice brut	<b>1 844</b>	1 693	<b>5 565</b>	4 249
Perte avant amortissements, frais financiers et impôts sur les bénéfices <sup>(2)</sup>	<b>(5 502)</b>	(3 664)	<b>(16 376)</b>	(8 397)
Perte nette	<b>(5 708)</b>	(3 844)	<b>(19 188)</b>	(9 002)
Résultat étendu	<b>(7 062)</b>	(2 999)	<b>(19 525)</b>	(8 092)
Résultat par action catégorie A (de base et dilué)	<b>(0,09)</b>	(0,07)	<b>(0,29)</b>	(0,17)
Nombre moyen pondéré d'actions catégorie A en circulation (en milliers)	<b>66 999</b>	55 281	<b>66 472</b>	53 563

#### Données relatives au bilan

	31 mars 2009	30 juin 2008
Actif total	<b>63 213</b>	62 858
Avoir des actionnaires	<b>49 560</b>	49 773
Dette totale portant intérêt <sup>(3)</sup>	<b>7 426</b>	7 860
Espèces, quasi-espèces, encaisse en fidéicommiss et placements temporaires	<b>8 345</b>	25 386

(1) Les états financiers consolidés pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 mars 2009 comprennent les états financiers de la Société et ceux de ses filiales Noveko, ECM, BLI, SyMa, Micron-Air, Magnum, Noveko Trading, Noveko Taiwan, Noveko Algérie, Unitam, Purer Life et U-Bond détenues à 100 %.

(2) Incluant la charge de rémunération à base d'actions de 3 031, 2 470, 9 309 et 4 849 pour les périodes respectives de 2009 et 2008.

(3) Incluant la dette à long terme et sa portion à court terme, les avances et emprunts bancaires ainsi que les débetures convertibles.

#### 4. RÉSULTATS D'EXPLOITATION

**Analyse des résultats d'exploitation consolidés et sectoriels pour le troisième trimestre et les neuf mois terminés le 31 mars 2009, comparativement au troisième trimestre et aux neuf mois terminés le 31 mars 2008**

##### **Revenus consolidés et sectoriels**

(en dollars)

	Trimestres terminés les 31 mars		Neuf mois terminés les 31 mars	
	2009	2008	2009	2008
Fabrication et distribution d'équipements médicaux (secteur composé principalement des filiales ECM, Noveko Algérie, Noveko Taiwan et Noveko)	<b>1 952 579</b>	1 531 426	<b>6 003 958</b>	4 803 622
Transformation et distribution de produits d'acier (secteur composé de la filiale BLI)	<b>1 175 141</b>	1 789 434	<b>4 840 429</b>	4 923 804
Développement des activités biomédicales et environnementales (secteur composé des filiales Noveko, Micron-Air, Purer Life, Magnum, SyMa, Unitam et U-Bond)	<b>656 084</b>	89 084	<b>2 785 060</b>	293 601
Autres	<b>150 000</b>	150 000	<b>150 000</b>	150 000
<b>Total</b>	<b>3 933 804</b>	3 559 944	<b>13 779 447</b>	10 171 027

**Pour le troisième trimestre, les revenus consolidés** se sont élevés à 3,9 millions \$, en hausse de 10,5 % sur le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette hausse provient principalement de la contribution des nouvelles filiales Noveko Algérie, Micron-Air, Magnum et Purer Life pour le trimestre complet. Notons par ailleurs, qu'au troisième trimestre, la Société a encaissé des royalties pour un montant de 150 000 \$, relativement aux activités minières existantes au moment de la prise de contrôle inversée en 2004, comme ce fut le cas également au troisième trimestre de l'exercice précédent. Pour **les neuf premiers mois** de l'exercice, les revenus consolidés ont atteint 13,8 millions \$, en hausse de 3,6 millions \$ ou 35,5 % sur les neuf mois terminés le 31 mars 2008. Cette augmentation résulte principalement des facteurs mentionnés précédemment.

Pour **le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice en cours, les frais de vente et d'administration** ont totalisé respectivement 3,9 millions \$ et 12,0 millions \$, en hausse de 37,4 % et 55,4 % par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Ces accroissements ont été causés par les principaux facteurs suivants :

- la masse salariale et les dépenses d'exploitation des filiales acquises au cours des précédents trimestres, au Canada, en Algérie et à Taiwan ; et
- les frais liés à la poursuite des démarches de commercialisation des produits dérivés de la technologie de filtration antimicrobienne.

**La charge de rémunération à base d'actions** a représenté 3,0 millions \$ pour le **troisième trimestre** et 9,3 millions \$ pour **les neuf premiers mois de l'exercice en cours**, contre respectivement 2,5 millions \$ et 4,8 millions \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent. Au cours des neuf premiers mois terminés le 31 mars 2009, la Société a octroyé des options d'achat d'actions permettant l'achat de 2 825 000 actions catégorie A à un prix d'exercice moyen pondéré de 2,79 \$ l'action dont l'acquisition des droits s'échelonne entre 12 et 30 mois. Ces options ont été octroyées principalement dans le cadre des acquisitions réalisées depuis le début de l'exercice.

**Bénéfice (perte) avant amortissements, frais financiers et impôts sur les bénéfices**

(en dollars)

	Trimestres terminés les 31 mars		Neuf mois terminés les 31 mars	
	2009	2008	2009	2008
Fabrication et distribution d'équipements médicaux (secteur composé principalement des filiales ECM, Noveko Algérie, Noveko Taiwan et Noveko)	<b>387 364</b>	(243 512)	<b>(124 117)</b>	(195 312)
Transformation et distribution de produits d'acier (secteur composé de la filiale BLI)	<b>40 431</b>	261 594	<b>51 193</b>	530 372
Développement des activités biomédicales et environnementales (secteur composé des filiales Noveko, Micron-Air, Purer Life, Magnum, SyMa, Unitam et U-Bond)	<b>(3 079 750)</b>	(1 122 069)	<b>(7 059 976)</b>	(2 890 947)
Autres (secteur composé de Noveko International inc. et Noveko Trading)	<b>(2 849 742)</b>	(2 560 467)	<b>(9 243 199)</b>	(5 840 864)
Total	<b>(5 501 697)</b>	(3 664 454)	<b>(16 376 099)</b>	(8 396 751)

Compte tenu des facteurs mentionnés précédemment, **la perte avant amortissements, frais financiers et impôts sur les bénéfices** s'est établie à 5,5 millions \$ **pour le troisième trimestre**, en hausse de 1,8 million \$ sur celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent. **Pour les neuf premiers mois**, elle s'est chiffrée à 16,4 millions \$, en hausse de 8,0 millions \$ sur la période correspondante de l'exercice précédent.

**Les activités de fabrication et distribution d'équipements médicaux** ont réalisé un BAIIA de 0,4 million \$ **pour le troisième trimestre**, soit un écart positif de 0,6 million \$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Notons que Noveko Algérie et Noveko Taiwan ont dégagé respectivement un BAIIA de 0,5 million \$ et de 0,3 million \$ pour le trimestre, en excluant la charge de rémunération à base d'actions qui leur est attribuable. Cependant, l'accroissement global de 0,1 million \$ de la rémunération à base d'actions attribuable à ce secteur d'activités de même que la baisse de 0,1 million \$ du BAIIA d'ECM qui assume les coûts de ses efforts intensifs de pénétration du marché de la médecine humaine avec ses échographes de nouvelle génération ont contribué à réduire le BAIIA du trimestre.

**Pour les neuf premiers mois**, la perte avant amortissements, frais financiers et impôts des activités de fabrication et distribution d'équipements médicaux s'est établie à 0,1 million \$, comparativement à 0,2 million \$ pour les neuf premiers mois de l'exercice précédent, dont 0,3 million \$ provenant de l'accroissement de la rémunération à base d'actions attribuable à ce secteur d'activités, 0,1 million \$ de Noveko Taiwan et d'une baisse de 0,5 million \$ du BAIIA d'ECM pour les raisons évoquées précédemment ; ces écarts négatifs n'ont pu être compensés par le BAIIA – excluant la charge de rémunération à base d'actions qui lui est attribuable – de 0,8 million \$ dégagé par Noveko Algérie pour les neuf mois.

**Les activités de transformation et distribution de produits d'acier** ont réalisé un BAIIA de 40 431 \$ **pour le troisième trimestre**, comparativement à près de 0,3 million \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent ; cet écart est dû principalement à une baisse des revenus de 0,6 million \$ causés par la conjoncture économique difficile qui affecte le secteur de l'acier. **Pour les neuf premiers mois**, le BAIIA s'est établi à 51 193 \$, comparativement à 0,5 million \$, reflétant la baisse de la marge brute causée par le recours à de la sous-traitance et à du temps supplémentaire, principalement au premier trimestre et la baisse des revenus au troisième trimestre de l'exercice en cours.

**Les activités biomédicales et environnementales** montre une perte avant amortissements, frais financiers et impôts sur les bénéfices de 3,1 millions \$ **pour le troisième trimestre**, en hausse de près de 2,0 millions \$ en raison principalement de l'augmentation de 1,0 million \$ de la charge de rémunération à base d'actions répartie entre les filiales de ce secteur de même que l'accroissement de la perte de Noveko de près de 1,0 million \$ en raison de la poursuite des démarches de commercialisation des produits dérivés de la technologie de filtration antimicrobienne. **Pour les neuf premiers mois**, la perte avant amortissements, frais financiers et impôts sur les bénéfices s'est établie à 7,1 millions \$, en hausse d'environ 4,2 millions \$ sur celle de la période correspondante de l'exercice précédent. Cette variation a été causée par une augmentation de 2,2 millions \$ de la charge de rémunération à base d'actions et une hausse de 2,0 millions \$ de la perte répartie principalement entre les filiales Noveko, Magnum et Unitam.

Quant à la perte avant amortissements, frais financiers et impôts sur les bénéfices provenant de **Noveko International inc. et de Noveko Trading**, elle a atteint 2,8 millions \$ **pour le troisième trimestre**, en hausse de 0,2 million \$. Cet accroissement est dû principalement à une augmentation de 0,2 million \$ de la charge de rémunération à base d'actions. **Pour les neuf premiers mois**, la perte avant amortissements, frais financiers et impôts sur les bénéfices a atteint 9,2 millions \$, en hausse de 3,4 millions \$ ; cet écart est dû principalement aux augmentations de près de 1,0 million \$ de la charge de rémunération à base d'actions et de 2,4 millions \$ des frais reliés au renforcement de l'équipe et honoraires professionnels.

**Les frais d'amortissements** se sont établis à 0,6 million \$ **pour le troisième trimestre** et à 1,8 million \$ **pour les neuf premiers mois**, en hausse respectivement de 0,4 million \$ et de 1,1 million \$ sur les périodes correspondantes de l'exercice passé. Ces écarts proviennent principalement des acquisitions réalisées depuis le début de l'exercice.

**Les frais financiers** ont représenté un montant négatif de 0,2 million \$, reflétant une perte sur contrats de change de 0,5 million \$ compensée par des gains de change de 0,7 million \$ au troisième trimestre. **Pour les neuf premiers mois**, les frais financiers ont atteint 1,2 million \$, reflétant une perte sur contrats de change de 2,2 millions \$, compensée par des gains de change de 1,0 million \$.

**Bénéfice net (perte nette)**

(en dollars)

	Trimestres terminés les 31 mars		Neuf mois terminés les 31 mars	
	2009	2008	2009	2008
Fabrication et distribution d'équipements médicaux (secteur composé principalement des filiales ECM, Noveko Algérie, Noveko Taiwan et Noveko)	<b>92 125</b>	(243 583)	<b>(662 604)</b>	(322 117)
Transformation et distribution de produits d'acier (secteur composé de la filiale BLI)	<b>(131 024)</b>	21 290	<b>(590 785)</b>	(84 884)
Développement des activités biomédicales et environnementales (secteur composé des filiales Noveko, Micron-Air, Purer Life, Magnum, SyMa, Unitam et U-Bond)	<b>(3 935 971)</b>	(1 117 270)	<b>(8 132 923)</b>	(2 928 907)
Autres (secteur composé de Noveko International inc. et Noveko Trading)	<b>(1 733 065)</b>	(2 504 496)	<b>(9 802 055)</b>	(5 665 631)
Total	<b>(5 707 935)</b>	(3 844 059)	<b>(19 188 367)</b>	(9 001 539)

**La perte nette** s'est établie à 5,7 millions \$ **pour le troisième trimestre**, en hausse de 1,9 million \$ sur la période correspondante de l'exercice précédent, compte tenu principalement des facteurs mentionnés précédemment. Considérant une variation nette des pertes non réalisées sur la conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes qui se chiffre à 1,4 million \$ – comparativement à une variation nette des gains non réalisés sur la conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes de près de 0,9 million au troisième trimestre de l'exercice précédent – une perte nette de 7,1 millions \$ a représenté **le résultat étendu** du troisième trimestre, comparativement à 3,0 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. **Pour les neuf premiers mois**, la perte nette s'est établie à 19,2 millions \$, en hausse de 10,2 millions \$ sur celle des neuf premiers mois de l'exercice précédent. Compte tenu d'une variation nette des pertes non réalisées sur la conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes de 0,3 million \$, une perte nette de 19,5 millions \$ a représenté **le résultat étendu** des neuf premiers mois de l'exercice en cours.

**La perte par action catégorie A (de base et diluée)** s'est chiffrée à 0,09 \$ **pour le troisième trimestre** sur un nombre moyen pondéré de 66 998 694 actions en circulation, comparativement à une perte par action de 0,07 \$ sur un nombre moyen pondéré de 55 281 253 actions pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'accroissement du nombre moyen pondéré d'actions en circulation provient des émissions effectuées par la Société, telles que décrites en détail à la note 6 afférente aux états financiers sur le capital-actions de la Société. **Pour les neuf premiers mois**, la perte par action (de base et diluée) est passée à 0,29 \$ alors qu'elle était de 0,17 \$ par action pour les neuf premiers mois de l'exercice précédent.

## Principales données financières trimestrielles (non vérifiées)

(en milliers de \$, sauf les montants par action)	Premier trimestre	Deuxième trimestre	Troisième trimestre	Quatrième trimestre
<b>Exercice 2009</b>				
Revenus	4 277	5 569	<b>3 934</b>	
Perte nette	(6 539)	(6 941)	<b>(5 708)</b>	
Résultat étendu	(6 957)	(5 506)	<b>(7 062)</b>	
Résultat par action catégorie A (de base et dilué)	(0,10)	(0,10)	<b>(0,09)</b>	
<b>Exercice 2008</b>				
Revenus	2 802	3 809	3 560	4 345
Perte nette	(2 195)	(2 962)	(3 844)	(7 612)
Résultat étendu	(2 298)	(2 795)	(2 999)	(7 715)
Résultat par action catégorie A (de base et dilué)	(0,04)	(0,06)	(0,07)	(0,13)
<b>Exercice 2007</b>				
Revenus	2 888	3 474	3 440	3 043
Perte nette	(358)	(340)	(1 602)	(2 323)
Résultat par action catégorie A (de base et dilué)	(0,01)	(0,01)	(0,04)	(0,05)

## 5. SITUATION FINANCIÈRE

### Analyse des principaux mouvements de trésorerie du troisième trimestre et des neuf mois terminés le 31 mars 2009

(en dollars)

	Trimestres terminés les 31 mars		Neuf mois terminés les 31 mars	
	2009	2008	2009	2008
<b>Activités d'exploitation</b>				
Perte nette	<b>(5 707 935)</b>	(3 844 059)	<b>(19 188 367)</b>	(9 001 539)
Ajustements pour impôts futurs, intérêts théoriques sur débetures, rémunération à base d'actions, amortissements, perte (gain) de change, perte (gain) sur contrats de change non réalisé(e) et moins (plus) value sur placements temporaires	<b>4 158 125</b>	2 836 670	<b>11 224 011</b>	5 830 597
Variation des soldes hors caisse liés à l'exploitation	<b>(967 567)</b>	(1 286 977)	<b>(5 848 946)</b>	(3 464 063)
Total	<b>(2 517 377)</b>	(2 294 366)	<b>(13 813 302)</b>	(6 635 005)
Activités de financement	<b>(116 345)</b>	3 298 693	<b>3 073 416</b>	6 400 677
Activités d'investissement	<b>2 792 957</b>	(1 280 976)	<b>(609 846)</b>	(2 341 497)
<b>Perte (gain) de change sur encaisse libellée en monnaie étrangère</b>	<b>(7 603)</b>	89 219	<b>46 498</b>	89 941
Augmentation (diminution) des espèces et quasi-espèces	<b>151 632</b>	(187 430)	<b>(11 303 234)</b>	(2 485 884)
Espèces et quasi-espèces à la fin de la période	<b>291 101</b>	182 610	<b>291 101</b>	182 610

**Les activités d'exploitation**, avant la variation nette des éléments hors caisse liés à l'exploitation, ont utilisé des flux de trésorerie de 1,5 million \$ au **troisième trimestre**, comparativement à des fonds utilisés de 1,0 million \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette variation s'explique principalement par l'augmentation de la perte nette, réduite des ajustements de la charge de rémunération à base d'actions, des amortissements, des intérêts théoriques sur débetures convertibles garanties et de la perte sur contrats de change non réalisée. La variation des soldes hors caisse liés à l'exploitation a représenté un montant négatif de 1,0 million \$, comparativement à un montant négatif de 1,3 million \$ pour le troisième trimestre de l'exercice précédent. Cette variation provient principalement de l'augmentation des débiteurs et des stocks. **Pour les neuf premiers mois**, les activités d'exploitation, avant la variation nette des éléments hors caisse liés à l'exploitation, ont utilisé des flux de trésorerie de 8,0 millions \$, comparativement à des fonds utilisés de 3,2 millions \$ pour les neuf premiers mois de l'exercice précédent. Cette variation s'explique principalement par l'augmentation de la perte nette, réduite des ajustements de la charge de rémunération à base d'actions, des amortissements et des intérêts théoriques sur débetures convertibles garanties. La variation des soldes hors caisse liés à l'exploitation a représenté un montant négatif de 5,8 millions \$, comparativement à un montant négatif de 3,5 millions \$ pour les neuf premiers mois de l'exercice précédent, cette variation étant due à l'augmentation des débiteurs et des stocks.

**Les activités de financement** ont utilisé des fonds de 0,1 million \$ au **troisième trimestre**, comparativement à des fonds générés de 3,3 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La Société a effectué des remboursements de dettes et d'avances bancaires et versé des intérêts sur débetures convertibles pour un montant de plus de 0,3 million \$ et l'exercice d'options d'achat d'actions a généré 30 000 \$, alors qu'au troisième trimestre de l'exercice précédent, des bons de souscription et des options d'achat d'actions avaient été exercés pour 2,7 millions \$. **Pour les neuf premiers mois**, les activités de financement ont généré des fonds de 3,1 millions \$, comparativement à 6,4 millions \$ pour les neuf premiers mois de l'exercice précédent. Rappelons qu'au cours du premier trimestre terminé le 30 septembre 2008, la Société avait émis 1,1 million d'actions catégorie A, qui ont été souscrites par l'ancien propriétaire de U-Bond (dans le cadre de l'acquisition de U-Bond par la Société, le 1<sup>er</sup> août 2008). Cette émission a représenté un montant de près de 3,4 millions \$. Par ailleurs, des bons de souscription et des options d'achat d'actions ont été exercés pour un montant de 0,6 million \$. La variation nette des avances et des emprunts bancaires a représenté une sortie de fonds de 0,4 million \$ ; ce montant ayant servi principalement au remboursement des emprunts bancaires. Au cours des neuf premiers mois, la dette à long terme a augmenté de 0,2 million \$ et la Société a effectué un remboursement de capital sur sa dette à long terme de 0,6 million \$.

**Les activités d'investissement** ont généré des fonds de 2,8 millions \$ au **troisième trimestre**, comparativement à une utilisation de fonds de 1,3 million \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette variation provient principalement du fait que la Société a encaissé des placements temporaires pour 4,4 millions \$ alors qu'elle en a acquis pour 1,3 million, soit un encaissement réel de 3,1 millions \$, contre un déboursé de 0,8 million \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. **Pour les neuf premiers mois**, les activités d'investissement ont requis des fonds de 0,6 million \$, comparativement à 2,3 millions \$ pour les neuf premiers mois de l'exercice précédent. Un montant de 5,9 millions \$ a été versé en espèces pour les acquisitions de Noveko Algérie, Micron-Air, Unitam, Purer Life et U-Bond au premier trimestre. L'acquisition d'immobilisations corporelles a nécessité 0,7 million \$, auquel s'ajoute un montant de 0,3 million \$ pour l'acquisition d'actifs incorporels ainsi que des frais de développement capitalisés de près de 0,3 million \$. Par ailleurs, la Société a encaissé des placements temporaires pour 62,2 millions \$ alors qu'elle en a acquis pour 55,6 millions, soit un encaissement réel de 6,6 millions \$ pour les neuf premiers mois terminés le 31 mars 2009.

**Pour les neuf premiers mois de l'exercice**, l'ensemble des mouvements de trésorerie a requis des **liquidités nettes** de 11,3 millions \$, comparativement à 2,5 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Au 31 mars 2009, les **espèces et quasi-espèces** se chiffraient à 0,3 million \$, comparativement à 0,2 million \$ un an auparavant.

### **Analyse du bilan au 31 mars 2009**

#### **Sommaire du bilan**

(en dollars)

	<b>Au 31 mars 2009</b>	Au 30 juin 2008
Actif à court terme	<b>23 332 762</b>	37 166 199
Actif à long terme	<b>39 880 534</b>	25 692 091
Total	<b>63 213 296</b>	62 858 290
Passif à court terme	<b>5 982 183</b>	6 628 943
Passif à long terme	<b>7 671 597</b>	6 456 200
Avoir des actionnaires	<b>49 559 516</b>	49 773 147
Total	<b>63 213 296</b>	62 858 290

Les changements survenus dans la situation financière de la Société entre les 30 juin 2008 et 31 mars 2009 reflètent notamment les résultats de la période et les acquisitions de Noveko Algérie, Micron-Air, Unitam, Purer Life et U-Bond.

Ces transactions expliquent les accroissements de 1,5 million \$ des immobilisations corporelles, de 7,9 millions \$ des actifs incorporels et de 5,4 millions \$ de l'écart d'acquisition par rapport au 30 juin 2008, tel que détaillé à la note 4 afférente aux états financiers de la Société.

Au 31 mars 2009, l'**actif total** s'élevait à 63,2 millions \$, en hausse de 0,4 million \$ sur celui au 30 juin 2008 et le **fonds de roulement** s'établissait à 17,4 millions \$ (coefficient de fonds de roulement de 3,9 :1), comparativement à 30,5 millions \$ (coefficient de fonds de roulement de 5,6:1) au 30 juin 2008.

**L'avoir des actionnaires** totalisait 49,6 millions \$, comparativement à 49,8 millions \$ au 30 juin 2008, reflétant principalement les accroissements de 10,6 millions \$ du capital-actions compte tenu des émissions d'actions catégorie A réalisées depuis le début de l'exercice et de l'augmentation de 9,0 millions \$ du surplus d'apport reflétant la charge de rémunération à base d'actions, desquels a été soustraite une augmentation de 19,2 millions \$ du déficit.

### **Situation d'endettement**

(en dollars)

	<b>Au 31 mars 2009</b>	Au 30 juin 2008
Avances et emprunts bancaires	<b>1 297 540</b>	1 674 100
Tranche à court terme de la dette à long terme	<b>933 819</b>	636 116
Dette à long terme	<b>3 431 138</b>	3 086 827
Débetures convertibles garanties	<b>1 763 990</b>	2 462 909
Endettement total	<b>7 426 487</b>	7 859 952

**La dette totale portant intérêt** (avances et emprunt bancaires, tranche à court terme de la dette à long terme, dette à long terme et débetures convertibles garanties) se chiffrait à 7,4 millions \$ au 31 mars 2009, comparativement à 7,9 millions \$ au 30 juin 2008. Cette réduction d'endettement de 0,5 million \$ provient de la diminution de plus de 0,7 million \$ des débetures convertibles due à la conversion de débetures d'un montant total en capital de 1,0 million \$ en 800 000 actions catégorie A au cours de la période et de la réduction des avances et emprunts bancaires de près de 0,4 million \$, tandis que la dette à long terme incluant la portion à court terme a augmenté de plus de 0,6 million \$ à la suite des acquisitions réalisées au premier trimestre.

### **Renseignements sur le capital-actions**

**Pendant les neuf premiers mois de l'exercice**, la Société a émis 3,9 millions d'actions catégorie A pour un montant total de 10,6 millions \$, dont 500 000 actions pour un montant de 1 976 500 \$ en contrepartie de l'acquisition de 100 % des actions émises et en circulation d'Unitam — 240 000 actions pour un montant de 921 120 \$ en contrepartie de l'acquisition de 100 % des actions émises et en circulation de Noveko Algérie, auxquelles s'ajoutent 16 800 actions émises pour un montant de 64 680 \$ en contrepartie d'un honoraire versé dans le cadre de cette acquisition — 600 000 actions pour un montant de 2 302 800 \$ en contrepartie de l'acquisition de 100 % des actions émises et en circulation de Micron-Air et de 100 % des actions émises et en circulation de Gestion Simon Labrecque Inc. — et 1 100 000 actions pour un montant de 3 355 000 \$ en espèces dans le cadre de l'acquisition de U-Bond.

De plus, la Société a émis 202 500 actions catégorie A à la suite de l'exercice de bons de souscription en contrepartie de 236 575 \$ en espèces et d'un transfert de 85 983 \$ des bons de souscription. Elle a aussi émis 460 000 actions catégorie A à la suite de l'exercice d'options d'achat d'actions en contrepartie de 378 000 \$ en espèces et d'un virement de 262 000 \$ du surplus d'apport. 800 000 actions catégorie A ont également été émises à la suite de l'exercice de droits de conversion de 1 000 000 \$ de débetures convertibles. Des montants de 774 953 \$ et de 239 064 \$ ont été transférés des débetures convertibles garanties et de la composante capitaux propres des débetures convertibles garanties respectivement.

Compte tenu de ces émissions, le capital-actions de la Société se composait de 67 007 027 actions catégorie A au 31 mars 2009, par rapport à 63 087 727 actions catégorie A au 30 juin 2008.

### **Cession éventuelle d'une filiale**

Le 3 mars 2009, la Société a accepté une offre d'achat pour la totalité des actions émises et en circulation qu'elle détient dans sa filiale BLI, qui exerce ses activités dans le secteur de la transformation et de la distribution sur demande de produits d'acier. Le prix offert pour la vente de ces actions est de 1,8 million \$ et sera payé comptant par l'acheteur à la clôture de la transaction qui devrait avoir lieu au plus tard le 31 mai 2009. L'offre d'achat prévoit également le remboursement sur une période de 6 ans, de la dette de cette filiale envers la Société qui s'élevait à 1,9 million \$ au 3 mars 2009. Cette transaction est sujette aux conditions habituelles incluant une vérification diligente par l'acheteur et la conclusion du financement nécessaire pour pouvoir réaliser la transaction. Puisque la conclusion de cette vente est sujette à un certain nombre de conditions dont l'issue est incertaine, la Société n'a pas présenté distinctement ces actifs à long terme destinés à être sortis par vente, pas plus que les résultats provenant d'un possible abandon d'activité. Les recommandations du chapitre 3475 du Manuel de l'ICCA seront appliquées lorsque l'incertitude sera levée. Cette vente s'inscrit dans le cadre de la mission de la Société axée sur le développement des activités biomédicales, environnementales et celles liées aux équipements médicaux.

### **Engagements contractuels**

Au 31 mars 2009, le solde de l'engagement contractuel en vertu des baux locatifs s'échelonnant jusqu'en 2016 s'établissait à 1,8 million \$, dont les loyers minimums des cinq prochains exercices étaient répartis comme suit :

2010 : 606 532 \$	2012 : 266 260 \$	2014 : 159 538 \$
2011 : 396 576 \$	2013 : 264 670 \$	

De plus, la Société s'est engagée à verser à une société actionnaire exerçant une influence notable, une redevance trimestrielle correspondant au moindre de 45 000 \$ ou de 25 % des flux de trésorerie consolidés liés aux activités d'exploitation, pour autant que le fonds de roulement soit supérieur à 6 millions \$. Ces versements s'effectueront jusqu'à l'atteinte du maximum de 520 000 \$ établi aux fins de l'entente. Aucun montant n'a été versé à ce titre pour la période.

La Société s'est aussi engagée à verser des redevances trimestrielles de 1 % des revenus bruts qui seront générés par le brevet acquis dans le cadre de l'acquisition de BLI.

### **Opérations entre sociétés apparentées**

Au cours des neuf premiers mois de l'exercice en cours, la Société a versé des intérêts de - \$ (829 \$ pour la période comparable de l'exercice précédent) à une société ultimement détenue par un actionnaire exerçant une influence notable. Ces charges ont été imputées aux frais financiers à l'état des résultats. Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les sociétés apparentées.

## **Sources et besoins de fonds en 2008-2009**

Depuis sa création, la Société a eu recours à des placements publics et privés pour financer sa croissance. Afin de financer ses projets futurs, la Société pourrait avoir encore recours à ces sources de fonds. Au fur et à mesure de sa croissance, elle pourrait également se prévaloir de financements sous forme de dette qui auraient un effet moins dilutif sur l'avoir des actionnaires. À cet effet, la Société dispose d'un crédit d'exploitation de 2,0 millions \$ qui n'était pas utilisé au 31 mars 2009. Ce crédit, portant intérêt au taux préférentiel de l'institution bancaire majoré de 0,5 %, est garanti par les placements temporaires et est renouvelable annuellement. ECM dispose d'un crédit d'exploitation à demande de 50 000 € qui était utilisé en totalité au 31 mars 2009. Ce crédit porte intérêt au taux préférentiel de l'institution bancaire majoré de 1,2 %. BLI dispose d'un crédit d'exploitation à demande de 1 350 000 \$ dont un montant de 1 297 540 \$ était utilisé au 31 mars 2009. Ce crédit, portant intérêt au taux préférentiel de l'institution bancaire majoré de 1,0 %, est garanti par une hypothèque mobilière sur l'universalité des créances, par une hypothèque mobilière de 1<sup>er</sup> rang sur l'universalité des biens en stock, par une garantie de prêt de 45 % d'Investissement Québec et par le cautionnement de la Société. SyMa dispose d'un crédit d'exploitation à demande de 150 000 \$ qui n'était pas utilisé au 31 mars 2009. Ce crédit, portant intérêt au taux préférentiel de l'institution bancaire majoré de 0,6 %, est garanti par un certificat de dépôt détenu par la Société et est renouvelable annuellement. Unitam dispose d'un crédit d'exploitation de 15 000 \$ qui n'était pas utilisé au 31 mars 2009. Ce crédit, portant intérêt au taux préférentiel de l'institution bancaire majoré de 3,0 %, est garanti par les débiteurs et le cautionnement personnel d'un administrateur. Micron-Air dispose d'un crédit d'exploitation de 250 000 \$, qui était utilisé à hauteur de 183 523 \$ au 31 mars 2009. Ce crédit porte intérêt au taux préférentiel de l'institution bancaire majoré de 1,5 %.

## **6. CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE**

### **Contrôles et procédures de communication de l'information**

La direction de la Société est tenue d'établir et de maintenir un système de contrôles et procédures de communication de l'information (CPCI) (au sens du Règlement 52-109 – Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs, ci-après le « Règlement 52-109 ») ayant pour objet de fournir l'assurance raisonnable que l'information qu'elle est tenue de communiquer dans les documents annuels et intermédiaires et d'autres rapports (les « rapports ») produits ou déposés aux termes de la législation applicable sur les valeurs mobilières est enregistrée, traitée, résumée et communiquée à l'intérieur des délais énoncés dans la législation applicable sur les valeurs mobilières. Les CPCI comprennent notamment les contrôles et procédures ayant pour objet de garantir que l'information qui doit être communiquée par un émetteur dans les rapports qu'il produit ou dépose aux termes de la législation applicable sur les valeurs mobilières est compilée et transmise à la direction de l'émetteur, y compris son chef de la direction et son chef de la direction financière ou des personnes exerçant des fonctions semblables, selon le cas, afin de permettre la prise de décision rapide concernant la communication de l'information exigée.

La Société est inscrite à la Bourse de Toronto depuis le 28 juillet 2008. Avant cette date, la Société était un émetteur émergent aux termes du Règlement 51-102. À ce titre, contrairement à ce qui se produit pour l'attestation requise aux termes du Règlement 52-109, l'attestation de base pour émetteur émergent qu'elle devait fournir ne comprenait pas de déclaration relative à l'établissement et au maintien de CPCI et d'un contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF), au sens où l'entend le Règlement 52-109. Plus précisément, les dirigeants signataires n'effectuaient aucune déclaration sur les points suivants : i) contrôles et autres procédures ayant pour objet de fournir l'assurance raisonnable que l'information à communiquer par l'émetteur dans ses rapports produits ou déposés aux termes de la législation applicable sur les valeurs mobilières était enregistrée, traitée, résumée et communiquée à l'intérieur des délais prévus dans ladite législation; et ii) existence d'un processus permettant de fournir une assurance raisonnable relative à la fiabilité de l'information financière qui était communiquée et à des états financiers établis à des fins externes conformément aux PCGR de l'émetteur. Cependant, les dirigeants signataires de la Société étaient tenus de garantir qu'avaient été adoptés des processus leur assurant des connaissances suffisantes pour justifier les déclarations qu'ils faisaient dans l'attestation.

Le CIIF de la Société comprend notamment des politiques et procédures qui : 1) concernent la tenue de dossiers qui, de façon suffisamment détaillée, reflètent de façon exacte et juste les opérations sur les actifs de la Société et la disposition de ces derniers; 2) fournissent l'assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit afin de permettre l'établissement des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et de garantir que les revenus sont encaissés et les dépenses, effectuées uniquement avec l'autorisation de la direction; et 3) fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection rapide de l'acquisition, de l'utilisation ou de la disposition non autorisées des actifs qui pourraient avoir des effets importants sur les états financiers.

La Société a effectué une évaluation des faiblesses importantes de ses CPCI et de son CIIF sous la supervision et avec la participation de sa direction, y compris son chef de la direction et son chef de la direction financière, notamment en ce qui concerne la conception des CPCI et du CIIF au 31 mars 2009. Cette évaluation était fondée sur le cadre intégré relatif aux contrôles internes diffusé par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO). Dans le cadre de l'évaluation, ont fait l'objet d'un examen les procédures conçues pour garantir que l'information à communiquer dans les rapports que la Société dépose aux termes de la législation applicable sur les valeurs mobilières est enregistrée, traitée, résumée et communiquée à l'intérieur des délais précisés dans les règles et formulaires prévus par ladite législation et transmise à la direction, le cas échéant, afin de permettre l'échange de vues concernant la communication de l'information exigée. Après cet examen, le chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société ont conclu à l'absence de faiblesses importantes dans la conception de ses CPCI et de son CIIF au 31 mars 2009, sous réserve toutefois des faiblesses suivantes :

- Certaines déficiences ont été notées dans les contrôles et procédures de communication de l'information en matière de technologie de l'information et de gestion du contrôle de l'accès. La Société revoit actuellement ses politiques d'accès et procède à l'installation d'un nouveau système ERP qui permettra la gestion de ces politiques.

- Étant donné que la Société compte peu d'employés dans son service des finances et dans ses filiales, un seul employé peut être autorisé à déclencher le processus de paiement de même qu'à approuver et à effectuer les paiements relatifs aux opérations; il pourrait donc être difficile de redistribuer les responsabilités afin de répartir ces tâches de la façon appropriée. La Société est à revoir ses procédures afin de garantir que les tâches sont adéquatement réparties dans le cadre de l'examen de ses nouveaux processus de communication de l'information.

- La Société avait déjà relevé des carences dans les compétences de son équipe interne de comptabilité. Elle continue à renforcer son équipe de la comptabilité et des finances en embauchant des employés possédant suffisamment de compétences en communication de l'information comptable et financière pour garantir l'établissement de rapports financiers fiables et d'états financiers conformes aux PCGR de la Société.

- La Société est à revoir et à étayer ses CPCI et son CIIF afin de déterminer, à la fin de son exercice actuel, si ces systèmes fonctionnent de la façon prévue dans leur conception. Pour déterminer si les CPCI ou le CIIF sont applicables, les dirigeants signataires de la Société auront besoin, à la date de l'évaluation, de données pertinentes selon lesquelles les composantes des CPCI et du CIIF, selon l'état actuel des documents qui les étayaient et de leur conception, fonctionnent de la façon prévue.

Un système de contrôle, peu importe la qualité de sa conception et de son exploitation, peut fournir uniquement l'assurance raisonnable, et non absolue, que ses objectifs sont atteints. Étant donné les limites propres à tous ces systèmes, aucune évaluation de contrôles ne peut fournir l'assurance absolue que tous les problèmes relatifs aux contrôles dans une société ont été décelés. Par conséquent, les contrôles et procédures de la Société en matière de communication de l'information sont conçus pour fournir l'assurance raisonnable, mais non absolue, que les objectifs du système de contrôle de la communication de l'information sont atteints.

### **Modifications du contrôle interne à l'égard de l'information financière**

Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont cherché à déterminer si les changements à son contrôle interne au cours des périodes de trois mois et de neuf mois de communication de l'information financière terminées le 31 mars 2009 avaient influencé de façon importante ou avaient été susceptibles d'influencer de façon importante le CIIF. Leur évaluation n'a révélé l'existence d'aucun de ces changements importants.

Même si la direction de la Société estime que les pratiques actuelles de communication de l'information et les contrôles et procédures internes fournissent des garanties raisonnables, elle souligne que l'on ne peut s'attendre à ce que les contrôles et procédures de communication de l'information ou les contrôles financiers internes empêcheront toute erreur humaine et toute manœuvre visant à contourner ou à éviter l'application des contrôles et procédures. Un système de contrôle, peu importe la qualité de sa conception ou de son exploitation, peut fournir uniquement l'assurance raisonnable, et non absolue, que ses objectifs seront atteints.

## Limitation de l'étendue de la conception

La Société a également effectué une évaluation des faiblesses importantes de ses CPCI et de son CIIF sous la supervision et avec la participation de sa direction, y compris son chef de la direction et son chef de la direction financière, notamment en ce qui concerne la conception de ses CPCI et de son CIIF au 31 mars 2009 pour Noveko Algérie et Purer Life, respectivement acquises les 17 juillet et 1<sup>er</sup> août 2008. Il a été déterminé que ces deux entreprises acquises comportent des risques raisonnablement susceptibles d'entraîner une inexactitude importante dans les documents intermédiaires. En conséquence, les dirigeants signataires limitent l'étendue de la conception des CPCI et du CIIF à l'égard de Noveko Algérie et Purer Life. Toutefois, et tel qu'exigé par le Règlement 52-109, l'information sommaire suivante est fournie à l'égard de ces entités:

	Purer Life	Noveko Algérie
Revenus	903 144	1 362 096
Bénéfice (perte) net	179 577	(505 245)
Actif court terme	795 515	1 893 725
Actif long terme	123 874	167 274
Passif court terme	161 242	1 399 595
Passif long terme	-	783 218

## 7. RISQUES ET INCERTITUDES

Les risques et incertitudes décrits dans le rapport annuel au 30 juin 2008 demeurent inchangés. Le lecteur est prié de s'y rapporter pour l'énoncé complet.

## 8. MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

En date du 1<sup>er</sup> juillet 2008, la Société a adopté les nouvelles recommandations comptables du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) des chapitres 1535, « Informations à fournir concernant le capital », 3031, « Stocks », 3862, « Instruments financiers – informations à fournir » et 3863, « Instruments financiers – présentation ».

Le chapitre 1535 prescrit les exigences relatives à la présentation d'informations qualitatives et quantitatives qui permettent aux utilisateurs d'états financiers d'évaluer les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital de la Société (voir note 11 afférente aux états financiers sur la gestion du capital).

Le chapitre 3031 traite de la comptabilisation des stocks et modifie et améliore les exigences de détermination des coûts des stocks. Conformément aux règles de transition relatives à l'adoption de cette nouvelle norme, la Société a ajusté le solde des bénéfices non répartis tout comme si les nouvelles normes avaient été utilisées dans le passé, sans retraiter par ailleurs les chiffres comparatifs des exercices précédents. En conséquence, les ajustements suivants ont été inscrits aux états financiers consolidés au 1<sup>er</sup> juillet 2008 :

- Augmentation de 49 243 \$ des stocks.
- Diminution de 49 243 \$ du déficit.

Les chapitres 3862 et 3863 remplacent le chapitre 3861, « Instruments financiers – informations à fournir et présentation », modifient et améliorent les obligations d'information, tout en reprenant le contenu de celui-ci en ce qui a trait à la présentation des informations (voir note 12 afférente aux états financiers sur les instruments financiers).

### **Modification future de conventions comptables**

En 2006, le Conseil des normes comptables du Canada a ratifié un plan stratégique qui fera en sorte que les PCGR, tels qu'ils sont utilisés par les sociétés ouvertes, seront modifiés et alignés progressivement sur les normes internationales d'information financière (les « IFRS ») sur une période s'échelonnant jusqu'en 2011. La Société devra utiliser les normes convergentes dans la présentation de ses états financiers intermédiaires et annuels s'appliquant aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011. La Société se convertira aux nouvelles normes selon les échéanciers fixés par ces nouvelles règles et surveillera étroitement tous les changements découlant de cette convergence.

En janvier 2008, l'ICCA a publié le chapitre 3064, *Écarts d'acquisition et actifs incorporels*, qui établit des normes relatives à la comptabilisation des actifs incorporels et à la clarification de l'application du concept de rapprochement des produits et des charges, pour les actifs incorporels acquis ou développés à l'interne. Cette norme s'applique aux états financiers intermédiaires et annuels relatifs aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2008. La Société évalue présentement l'effet de l'adoption de cette nouvelle norme.

En janvier 2009, l'ICCA a publié les chapitres 1582 « Regroupements d'entreprises », 1601 « États financiers consolidés » et 1602 « Participations sans contrôle ».

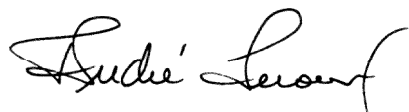
Le chapitre 1582 sera en convergence avec l'IFRS 3, « Regroupements d'entreprises ». Le chapitre 1601 reprendra les exigences du chapitre 1600 « États financiers consolidés », autres que celles touchant les participations sans contrôle. Enfin, le chapitre 1602 sera en convergence avec les dispositions de l'IAS 27, « États financiers consolidés et individuels », concernant les participations sans contrôle.

Le chapitre 1582 s'applique aux opérations où l'acquéreur obtient le contrôle d'une ou de plusieurs entreprises. Le terme « entreprise » est défini plus largement que dans la norme existante. La plupart des actifs acquis et des passifs pris en charge, y compris les passifs éventuels considérés comme « improbables », seront évalués à leur juste valeur. Toute participation dans l'entreprise acquise détenue avant l'obtention du contrôle sera réévaluée à la juste valeur à la date d'acquisition, ce qui élimine la nécessité de prévoir des indications sur les acquisitions progressives. Une acquisition comportant des conditions avantageuses donnera lieu à la comptabilisation d'un gain. Les coûts d'acquisition doivent être passés en charges.

En vertu du chapitre 1602, toute participation ne donnant pas le contrôle sera comptabilisée comme une composante distincte des capitaux propres. Le calcul du résultat net ne comporte aucune déduction au titre des participations sans contrôle. Le résultat net sera plutôt réparti entre les participations donnant le contrôle et les participations sans contrôle.

Ces nouvelles normes entreront en vigueur aux états financiers intermédiaires et annuels relatifs aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces nouvelles normes sur ses états financiers consolidés.

Le président du conseil et chef de la direction,      Le vice-président et chef de la direction financière,



(signé) **ANDRÉ LEROUX**



(signé) **ÉRIC FAVREAU**

Le 14 mai 2009